



Saint-Georges, le 21 octobre 2020

Chers parents,

Comme vous le savez sans doute déjà, le congé de Toussaint est prolongé. Les élèves seront donc en congé du 1^{er} au 11 novembre inclus, cf. circulaire 7792.

Pour ces deux jours de congés additionnels (les 9 et 10 novembre) une garderie sera possible. Celle-ci sera organisée par le service ATL de la commune de Saint-Georges et encadrée par la Galipette (04 275 39 48).

Cet accueil sera prioritairement au bénéfice des enfants de parents qui ne disposeraient d'aucune autre solution de garde pour leurs enfants. Il est par ailleurs demandé aux parents d'essayer de trouver toute alternative de garde, à l'exception des solutions impliquant des personnes à risque. *Attention, le nombre de places sera limité, l'inscription au préalable est obligatoire.*

En vous remerciant de la confiance que vous témoignez envers l'établissement et toute l'équipe, nous vous prions de croire en notre entier dévouement.

La Direction et l'équipe éducative.